GRANDIR DIGNEMENT

LETTRE D'INFORMATION

N°3 Printemps 2015

L'association **GRANDIR DIGNEMENT** intervient à l'international auprès des mineurs en détention, et plus particulièrement à Madagascar où ont lieu la majorité de nos actions. Nos interventions **se basent sur la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et** s'attachent à garantir le **respect de la dignité humaine en milieu carcéral**. Car quels que soient les actes commis, quels que soient leurs lieux ou leurs modes de vie et quelles que soient leurs origines, ces enfants ont des droits. Notre association est présente quotidiennement au sein de plusieurs établissements pénitentiaires malgaches. Ainsi, **environ 250 jeunes âgés de 8 à 18 ans** sont suivis sur le plan scolaire/professionnel, éducatif, médical, alimentaire et judiciaire. Nous améliorons aussi les lieux de détention lorsque cela s'avère nécessaire. Parallèlement, nous mettons en œuvre des actions visant aux bonnes pratiques judiciaires comme la **mise en place de mesures alternatives à la détention**, telles que les libertés surveillées. En France, nous souhaitons initier des campagnes de sensibilisation et de plaidoyers à plus grande échelle.

Formation avec Jean-Marie Peticlerc : Une pédagogie 100 % Salésienne

En décembre 2014, Grandir Dignement a eu le plaisir d'accueillir M. Jean-Marie Peticlerc. Pendant une semaine, les équipes ont bénéficié de plusieurs formations, qui se sont terminées par un week-end « détente et découverte » à la réserve naturelle d'Andasibe.

Polytechnicien, prêtre Salésien, éducateur spécialisé, fondateur et directeur de structures sociales, Jean-Marie Peticlerc est spécialisé dans les problématiques liées à l'adolescence et aux mineurs en conflit avec la loi.
Au cours de son séjour à Madagascar, après avoir visité les deux centres dans lesquels nous intervenons dans la région des hauts plateaux ; après avoir assisté à une présentation de notre nouvelle action : les libertés surveillées (à la maison du droit du T.P.I.)[1], Jean-Marie Peticlerc a fait de multiples interventions, expliquant notamment les impacts de l'enfermement sur la socialisation et la réinsertion des mineurs.

« L'incarcération n'est pas la solution »

Fort de son expérience et de ses qualités d'orateur, les personnes qui ont assisté à ses interventions ont été particulièrement attentives à ses propos.
Les juges pour enfants ; les magistrats du parquet ; les avocats ; les représentants des commissariats de la capitale ; les associations œuvrant dans le respect des droits de l'enfant et le grand public (journée des droits de l'enfant organisé par les Nations Unies) ont pu faire évoluer leur point de vue en écoutant et en débattant sur les propos illustré de nombreux exemples de terrain de Jean-Marie Peticlerc.

Face aux équipes de Grandir Dignement, Jean-Marie Peticlerc est intervenu sur des sujets qui questionnent les intervenants de terrain : la relation éducative, l'adolescence, les conduites à risque, le travail en équipe...

Là encore, la pédagogie Salésienne a fait mouche. Les intervenants sociaux ont pris des notes. Ils ont questionné et débattu... Ceci a chacune des formations qui leur ont été proposées.

[1]T.P..I. : Tribunal de Première Instance1

Avant son départ, Jean-Marie Peticlerc nous a laissé plusieurs exemplaires d'une partie de ses ouvrages : *La pédagogie de Don Bosco en douze mots-clés*, *Y'â plus d'autorité! Même pas vrai!*, *Mon combat contre la violence*, *Promotion de la médiation sociale*

Merci Jean-Marie !

Fin de l'Etat des lieux mené par Grandir Dignement

Kevin Monier, juriste au sein de l'équipe de Grandir Dignement nous explique le déroulement de l'état des lieux mené par Grandir Dignement.

« Dans le cadre du programme européen "**Défense des droits de l'Enfant dans les établissements pénitentiaires pour mineurs**", l'association Grandir Dignement s'est donné comme objectif de comprendre la situation des mineurs en détention actuellement sur l'ensemble du territoire de Madagascar. Ceci correspond au volet "actions nationales" de l'association.

Pour répondre à cet objectif, un état des lieux a été mené entre **novembre 2013 et novembre 2014**. Cette étude, menée en lien avec le Ministère de la Justice de Madagascar, porte sur 40 établissements pénitentiaires, dans lesquels sont incarcérés 692 mineurs au total.

Les visites des établissements ont permis de s'entretenir tour à tour avec les membres de l'administration pénitentiaire de chaque établissement, les associations qui interviennent régulièrement auprès des détenus, les juges des enfants, et bien sûr les personnes mineures incarcérées.

Les différentes parties de chaque établissement ont été visitées minutieusement pour mieux percevoir les conditions de détention.
Les entretiens nous ont permis de recueillir un ensemble d'information permettant de comprendre les contextes d'incarcération des personnes âgées de moins de 18 ans.

A l'issue de l'ensemble de ces visites, le Ministère de la Justice de Madagascar et l'association Grandir Dignement ont organisé conjointement le séminaire "Agir auprès des personnes mineures en détention", dont les participants furent les personnes des associations et de l'administration rencontrées durant les visites.

A l'issue du premier trimestre 2015, le rapport **"La détention des mineurs à Madagascar en 2014"** sera dévoilé. Il présentera les différents constats et les préconisations de l'association.

Au sein de l'association, nous espérons que cette étude puisse favoriser une amélioration de la situation carcérale des mineurs à Madagascar, et plus largement, puisse contribuer à un droit pénal des mineurs plus adapté et respectueux de ce public. »

Séminaire « Agir ensemble auprès des mineurs incarcérés »

Suite à cet état des lieux mené par Grandir Dignement, il était important pour l'association, de pouvoir proposer aux acteurs intervenants en milieu carcéral, une formation à l'accompagnement des mineurs en milieu carcéral et à la prévention des cas de tortures et de maltraitances.

Pour ce faire, un séminaire a été organisé du 24 au 28 novembre 2014, réunissant des membres de la société civile et de l'Administration Pénitentiaire autour d'ateliers participatifs afin d'améliorer concrètement la prise en charge des mineurs incarcérés à l'échelle nationale.

Les différents acteurs du milieu carcéral ont pu se retrouver pour échanger et trouver des alternatives contre les cas de violences et de maltraitances. Ce séminaire s'est déroulé sous forme d'échanges et de mises en pratique sous forme d'ateliers et de jeux de rôles.

Ci-dessous, un article au sujet du séminaire dans NewsMada à consulter:

http://www.newsmada.com/2014/11/29/detention-des-mineurs-dans-les-prisons-eviter-la-maltraitance-tout-en-faisant-preuve-dautorite/

Grandir Dignement souhaite remercier la maison du Sacré-Cœur d'Ambolokandrina pour son accueil et tous les participants pour leur investissement.

Medias…

Hélène Muller, directrice et fondatrice de Grandir Dignement parle des conditions d'incarcération des mineurs incarcérés sur RFI

L'interview d'Hélène Muller est à écouter :
http://www.rfi.fr/emission/20150104-madagascar-prisons-mineurs-helene-muller-grandir-dignement/

Nese Govce, bénévole de Grandir Dignement à Lille, évoque les actions de Grandir Dignement dans une émission destinée aux personnes incarcérées.

Nese Govce

https://www.youtube.com/watch?v=sX-7-dZ5T7U&feature=youtu.be

A Diego-Suarez …

Réhabilitation du quartier mineur de la maison centrale

La maison centrale de Diego-Suarez dispose d'un espace dédié aux mineurs incarcérés mais celui-ci reste trop étroit pour le nombre de mineurs incarcérés en moyenne.
De plus les installations sanitaires ne fonctionnent pas et l'accès à l'eau est limité.

Face à ce constat et au manque d'espace réservé aux jeunes, Grandir Dignement a effectué une demande de financement afin de réhabiliter des locaux abandonnés, accolés à la maison centrale.

Grâce au soutien de la Fondation Air France, du 1% fund et de l'association Des Villages et Des Hommes, Grandir Dignement a pu récolter les fonds nécessaires pour permettre aux jeunes de disposer d'un espace qui leur est réservé et qui assure leur sécurité.

L'association Alliances et Missions

Médicales, nous soutient également à travers l'intervention de Vincent Pirritano qui supervise et qui apporte son expertise durant les travaux de réhabilitation, qui débuté au mois de mars 2015.
A travers la réhabilitation de ce nouveau quartier mineur, Grandir Dignement souhaite permettre aux mineurs incarcérés de disposer de dortoirs en nombre suffisant, de sanitaires adaptés, d'un espace de verdure extérieur ainsi que d'une salle pour mener les activités organisées par l'association. Grandir Dignement remercie la Fondation Air France, l'Ambassade de France à Madagascar ainsi que le 1% Fund qui permettent de mener à bien ce projet. Un grand merci également à l'association Alliances et missions médicales pour son soutien précieux.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE A MADAGASCAR
Service de Coopération et d'Action Culturelle

1% for Development

Alliances & Missions Médicales

FONDATION D'ENTREPRISE AIRFRANCE

Un point de vente pour l'artisanat créé par les mineurs ...

Dans le cadre des formations professionnelles dispensées par les équipes de Grandir Dignement à Diego-Suarez, les jeunes créent des bijoux en aluminium, des paniers et d'autres objets traditionnels et artisanaux.

Ces formations permettent aux jeunes d'acquérir un savoir-faire permettant de faciliter leur réinsertion socio-professionnelle.
Les objets créés durant ces formations sont vendus, ce qui permet le réapprovisionnement des matières premières et la pérennité des formations.

Désormais, ces objets sont disponibles à la vente dans **la boutique Bleu Nuit de la rue Colbert à Diego Suarez.**
Nous remercions vivement la boutique pour son soutien et sa confiance.
La vente des objets permet, au-delà, du gain financier de faire reconnaître le travail de ces jeunes souvent stigmatisés.

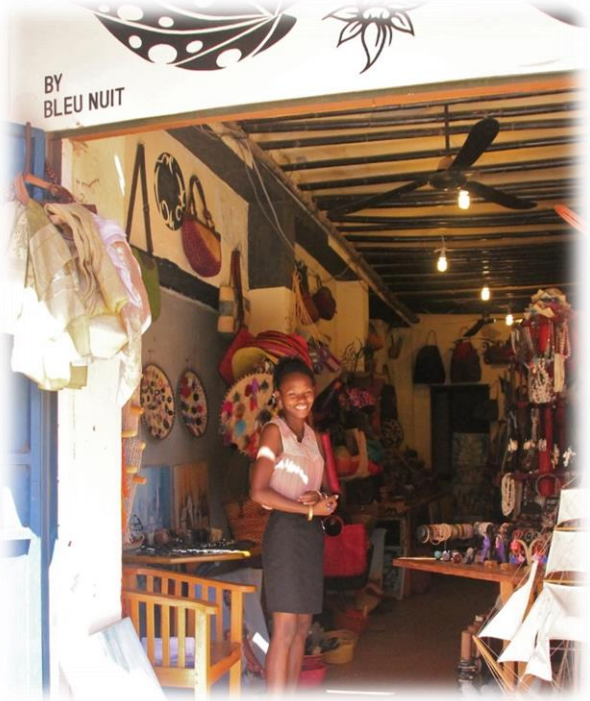

Un grand merci à Thibault, notre volontaire à Diego-Suarez qui a aidé à la mise en place de cette collaboration !

En France

Grandir Dignement au congrès mondial de la justice juvénile

Terre des hommes
Helping children worldwide. tdh.ch

Du 26 au 30 janvier 2015, s'est tenu à Genève un congrès mondial de la justice juvénile.

Des représentants de gouvernements, de grandes organisations internationales, ainsi que des membres de la société civile se sont réunis pour discuter ensemble des bonnes pratiques en matière de justice juvénile.

Durant ces 5 jours, les 800 participants ont eu l'occasion d'écouter de nombreuses interventions répartis dans 32 ateliers.

Grandir Dignement a pu présenter ses actions ainsi que l'étroite collaboration avec le gouvernement malgache lors de l'atelier n°7 aux côtés de Mme Laurette Lalaharinivo (Responsable des réformes législative – Madagascar).

Atelier N°7 :

"La sensibilisation de l'opinion publique aux principes et pratiques de la justice juvénile.

Comment convaincre de la nécessité des méthodes éducatives et non-privatives de liberté, en vue de la réinsertion des enfants dans l'intérêt de la communauté ?"

Grégory Cron-Kotzamanidis, coordinateur général de Grandir Dignement, en France, présente les actions menées par l'association aux côtés de la responsable des réformes législative malgache, Mme laurette Lalaharinivo.

Actions de communication et de sensibilisation

Nous avons mené quelques actions de communication grâce à des stands de présentation lors de certains évènements. Ces temps de sensibilisation nous permettent d'avoir de nombreux échanges avec un public souvent très intéressé.
C'est également l'occasion de présenter le travail des jeunes dans le cadre de leurs formations professionnelles.

Stand de Grandir Dignement au forum de Creutzwald le 28 novembre 2014

Remise de dons à la fin de la journée

Nous avons été invités par l'association **L'escale** à participer à une journée de rencontre avec des collégiens.

De nombreuses associations étaient présentes, les élèves ont pu avoir des échanges avec la majorité d'entre-elles et ainsi découvrir le monde de la solidarité locale et internationale.

L'association GENEPI (Groupement Etudiant National pour l'Enseignement des Personnes Incarcérées) nous a invités dans le cadre de son évènement « Le printemps des prisons », à présenter une exposition photographique faite par les jeunes au printemps 2014 à Diego-Suarez.

Préparation de l'exposition

Stand de présentation

Exposition à Montpellier 13 février 2015

Stand de présentation et de vente lors du concert de notre groupe parrain « DANAKIL », à Esch s/Alzette, Luxembourg

Le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle soutient Grandir Dignement

Le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle (CD54) a choisi d'intégrer Marion Dubois, dans un dispositif unique en France de soutien aux jeunes, porteurs de projets solidaires : Idée Cap !

Pour soutenir son projet de sensibilisation aux droits de l'enfant en milieu carcéral avec Grandir Dignement, Marion a sollicité le soutien du conseil départemental dans le cadre d'un service civique.

Le département 54 met à présent divers avantages logistiques à sa disposition et lui permet de bénéficier d'un accompagnement par des professionnels dans la mise en place de son projet.

Si vous êtes intéressé pour participer à ses actions de sensibilisations dans la région de Lorraine, vous pouvez la contacter directement par mail : madubois@departement54.fr

Une délégation à Montpellier !

Grandir Dignement possède dorénavant une délégation en région Languedoc-Roussillon, dans cette belle cité occitane qu'est Montpellier.

Vous pouvez trouver les informations nécessaires sur l'association et ses actions dans la région à La Maison des Tiers Mondes et de la Solidarité Internationale ou en contactant directement notre responsable sur place, Mathilde ROUX : mathi.roux12@gmail.com

la Maison des Tiers-Mondes et de la Solidarité Internationale

Un nouveau conseil d'administration à Grandir Dignement

Les nouveaux membres du bureau, élus à l'unanimité sont :

MULLER Jean-Marie – Président

Jean-Jacques HAUCK – Vice-Président

Marie-Claire SCHMITT – Trésorière

MALLICK Marie-Claude – Secrétaire

DUBOIS Marion – Secrétaire adjointe

Nous saluons aussi Séverine (Présidente sortante) et Vincent Choquet (Trésorier adjoint sortant) et nous les remercions pour leur implication et leur soutien tout au long de ces années, qui ont contribué au développement de Grandir Dignement.

Pour nous contacter

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter : info@grandirdignement.org

Au siège social :

Contacter Gregory Cron-Kotzamanidis:

gregck@grandirdignement.org

96, rue de Laxou. 54000 Nancy

Tel : 07 82 58 60 08

Siège Madagascar :

Contacter Hélène Muller :

Espace DERA Lot prés VA 26 Tsiadana, Antananarivo

contact@grandirdignement.org

Tel : +261 34 98 991 97

Délégation Montpellier :

Contacter Mathilde Roux

mathi.roux12@gmail.com

Tel : 06 16 60 16 88

Pour le Conseil d'Administration:

Contacter :

Jean Marie Muller : 06.12.26.40.67

ou Jean-Jacques Hauck : 06.11.75.47.17

6, rue du rempart. 57520 Lixing les Rouhling

Pour nous suivre

Notre site internet: www.grandirdignement.org

Twitter: @GrandirD

Facebook: https://www.facebook.com/grandirdignement

AGIR

Comment aider ces enfants en prison ?

FAIS UN DON !

C'est une action concrète pour un soutien direct !

A travers votre don, vous apportez également votre voix à la cause des enfants incarcérés.

Dans le cadre de notre financement européen, Grandir Dignement à l'obligation d'être auditée chaque année, ce qui réduit considérablement le risque d'une mauvaise gestion financière. Chaque centime reversé est suivi. Son utilisation est contrôlée et respectée car votre don est le fruit de votre engagement à nos côtés.

1/ Dons par chèque

Libellez votre chèque au nom de GRANDIR DIGNEMENT et envoyez-le à : Association Grandir Dignement – 6 rue du rempart 57 520 Lixing les Rouhling - France (Dons ouvrant droit à une déduction fiscale)

2/ Coordonnées bancaires

Code Banque	Code Agence	Numéro de compte	Clé RIB	DEVISE
10278	05611	00020210301	13	EUR

Merci d'indiquer votre nom dans le libellé du virement et de nous communiquer vos coordonnées postales par e-mail à info@grandirdignement.org pour l'édition de votre reçu fiscal. Vous êtes une entreprise ou un particulier souhaitant nous aider en mettant en place des actions de bienfaisances et de solidarité, contactez-nous par e-mail

N'oubliez pas que votre reçu fiscal couvre 66% du montant de votre don, par exemple, un don de 10€ ne vous coûte en réalité que 4.4€ !

Vous pouvez également mettre en place un DON REGULIER pour Grandir Dignement en demandant un virement mensuel ou trimestriel à votre banque.

MERCI !

BULLETIN D'ADHÉRENT

En devenant adhérent de « Grandir Dignement »:

- Je soutiens l'association et contribue au développement de ses actions,
- Je suis informé(e) des activités de l'association,
- Je permets à Grandir Dignement de mener des actions avec plus d'indépendance,
- Je serai invité à l'assemblée générale
- Je pourrais contribuer à travers mon vote aux décisions de Grandir Dignement

Nom		
Prénom		
Adresse		
Code Postal	Ville	Pays
Adresse e-mail		
Téléphone		

Cotisation

✓ **Je verse une cotisation annuelle** ☐

de base de soutien de membre bienfaite

☐ 20€ ☐ 35€ ☐ 50€ ☐ Autre montant : .....

Quel que soit le montant de ma cotisation, je recevrai un reçu fiscal ouvrant droit à une déduction fiscale de 66%.

Un don de 20 euros/mois ne me revient en réalité qu'à 8,8 euros/mois.

Choix de paiement

☐ Espèces : par voie postale ou directement aux équipes de GRANDIR DIGNEMENT

☐ Chèque à l'ordre de : GRANDIR DIGNEMENT

☐ Virement bancaire : Etablir directement auprès de votre banque un versement sur ce compte:

Compte Crédit Mutuel : **Grandir Dignement** / BIC : **CMCIFR2A** / IBAN : **FR76 1027 8056 1100 0202 1030 113**

Bulletin à compléter et à renvoyer au secrétariat de l'Association :

Grandir Dignement 6 rue du Rempart 57520 LIXING LES ROUHLING (France)

Fait à : **Date :** **Signature :**

ASSOCIATION GRANDIR DIGNEMENT
96. rue de Laxou, 54000 Nancy
info@grandirdignement.org
Tel : 07 82 58 60 08

BULLETIN DE SOUTIEN

En soutenant« Grandir Dignement » à travers un don :

- Je soutiens l'association et contribue au développement de ses actions
- Je suis informé(e) des activités de l'association
- Je permets à Grandir Dignement de mener des actions avec plus d'indépendance

Nom :		Prénom :	
Adresse :			
Code postal :		Ville :	Pays :
Téléphone :		E-mail :	

Don ponctuel

✓ **Je souhaite soutenir les actions de « Grandir Dignement » ponctuellement**

☐ 10€ ☐ 25€ ☐ 35€ ☐ 50€ ☐ Autres montants : ……

Don régulier

✓ **Je souhaite soutenir les actions de « Grandir Dignement » mensuellement** ☐

☐ 10€ ☐ 25€ ☐ 35€ ☐ 50€ ☐ Autres montants : ……

Pourquoi préférer le don régulier ? C'est simple, le don mensuel, c'est:

- Un don simple et pratique par prélèvement automatique, sans engagement !

- Un don qui nous donne une vraie légitimité car il prouve que nos donateurs nous soutiennent dans la durée.

- Un don plus écologique puisque les frais de traitement sont considérablement réduits.

- Un don qui nous permet de planifier nos actions à long terme et qui nous permet d'être indépendants.

Quel que soit mon don, je recevrai un reçu fiscal ouvrant droit à une déduction fiscale de 66%.

Un don de 20 euros/mois ne me revient en réalité qu'à 8,8 euros/mois.

Choix de paiement :

☐ Espèces : par voie postale ou directement aux équipes de GRANDIR DIGNEMENT
☐ Chèque à l'ordre de : GRANDIR DIGNEMENT à renvoyer à l'adresse ci-dessous.
☐ Virement bancaire: Etablir directement auprès de votre banque un versement mensuel sur ce compte:
Compte Crédit Mutuel : **Grandir Dignement /** BIC : **CMCIFR2A /** IBAN : **FR76 1027 8056 1100 0202 1030 113**

Bulletin à compléter et à renvoyer au conseil d'administration :

Grandir Dignement. 6 rue du Rempart 57520 LIXING LES ROUHLING (France)

Fait à : **Date :** **Signature :**

ASSOCIATION GRANDIR DIGNEMENT
info@grandirdignement.org
Tel : 07 82 58 60 08

Atelier de création de masques avec les jeunes du quartier mineurs de Diego-Suarez, Madagascar
Photo: Loïc Charpentier

GRANDIR DIGNEMENT

Lettre d'information trimestrielle N°3 Grandir Dignement
DOCUMENT GRATUIT
Photographes: Dubois Marion, Mascarello Thibault, Charpentier Loïc
Rédaction et mise en page: Gregory Cron-Kotzamanidis, Dubois Marion
Parution : Avril 2015, 200 exemplaires
Impression : Conseil Départemental 54